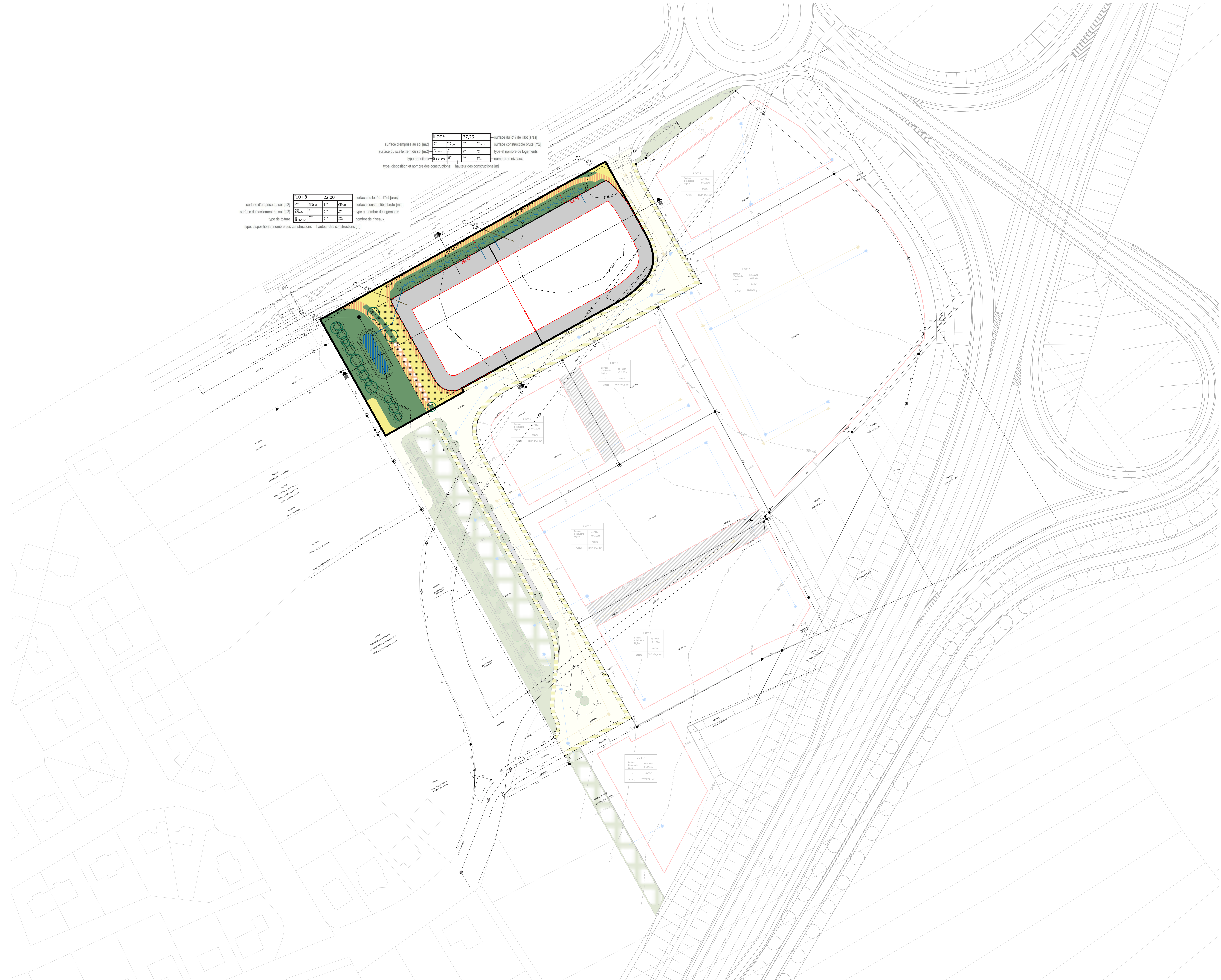




LOT 8				22,00				surface du lot / de l'ilot [ares]			
surface d'emprise au sol [m ²]	2 ^e	2 ^e	2 ^e	2 ^e	2 ^e	2 ^e	2 ^e	surface constructible brute [m ²]	2 ^e	2 ^e	2 ^e
surface du scellement du sol [m ²]	2 ^e	2 ^e	2 ^e	2 ^e	2 ^e	2 ^e	2 ^e	type et nombre de logements	2 ^e	2 ^e	2 ^e
type de toiture	2 ^e	2 ^e	2 ^e	2 ^e	2 ^e	2 ^e	2 ^e	nombre de niveaux	2 ^e	2 ^e	2 ^e
type, disposition et nombre des constructions				hauteur des constructions [m]							

LOT 9				27,26				surface du lot / de l'ilot [ares]			
surface d'emprise au sol [m ²]	2 ^e	2 ^e	2 ^e	2 ^e	2 ^e	2 ^e	2 ^e	surface constructible brute [m ²]	2 ^e	2 ^e	2 ^e
surface du scellement du sol [m ²]	2 ^e	2 ^e	2 ^e	2 ^e	2 ^e	2 ^e	2 ^e	type et nombre de logements	2 ^e	2 ^e	2 ^e
type de toiture	2 ^e	2 ^e	2 ^e	2 ^e	2 ^e	2 ^e	2 ^e	nombre de niveaux	2 ^e	2 ^e	2 ^e
type, disposition et nombre des constructions				hauteur des constructions [m]							

Annexe 1 : Légende-type du plan d'aménagement particulier

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou Rdt

LOT / RDT		surface du lot / de l'ilot [ares]	
surface d'emprise au sol [m ²]	min. max.	min. max.	surface constructible brute [m ²]
surface du scellement du sol [m ²]	min. max.	min. max.	type et nombre de logements
type de toiture	min. max.	min. max.	nombre de niveaux
type, disposition et nombre des constructions	hauteur des constructions [m]		

Délimitation du PAP et des zones du PAG

—

délimitation du PAP

—

délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

—

terrain existant

—

terrain remodelé

Nombre de niveaux

1, 2, 3, ...

nombre de niveaux plans

+1,2, 3, ...

nombre d'étages en sous-sol

+1,2, 3, ...

nombre de niveaux sous combles

+1,2, 3, ...

nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

10m

hauteur à la cote de x mètres

15m

hauteur à l'assise de x mètres

15m

hauteur au faite de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

10

constructions en ordre corrigé

10

constructions en ordre non corrigé

x=10

x maisons isolées

x=10

x maisons jumelées

x=10

x maisons en bande

Types et nombres de logements

x=10

x logements de type unifamilial

x=10

x logements de type bi-familial

x=10

x logements de type collectif

Formes de toiture

10

toiture plate

10 (x/y=10)

toiture à x versants, degré d'inclinaison

10

orientation du faîte

Galbart des immeubles (plan / coupes)

10

alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour protégé

10

limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour protégé

10

alignement obligatoire pour dépendances

10

limites de surfaces constructibles pour dépendances

10

limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines

10

limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / Rdt

10

lot projeté

10

Rdt projeté

Degré de mixité des fonctions

10

pourcentage minimal en surface construite brute à déduire du logement par construction

10

pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction

10

pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

10

EVP espace vert privé

10

EVP espace vert public

10

ADJ aire de jeux ouverte au public

10

espace extérieur pouvant être scellé

10

voie de circulation motorisée

10

espace pouvant être dédié au stationnement

10

chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne

10

voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

10

arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver

10

haie projetée / haie à conserver

10

muret projeté / muret à conserver

Servitudes

10

servitude de type urbanistique

10

servitude écologique

10

servitude de passage

10

élément SSI ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

10

attention à ciel ouvert pour eaux pluviales

10

canalisation pour eaux pluviales

10

canalisation pour eaux usées

10

basin ouvert pour eaux pluviales

AUFTRAGGEBER: Adm. com. de Junglinster
12, rue de Bourgmeister
L-4112 Junglinster

PROJET: Modification ponctuelle du PAP "Zone d'activité Railand"

DOCUMENT: PAP - Plan

BEARBEITUNG: ROMAIN SCHMIZ
architectes & urbanistes
14 av. des Neiges, L-1011 Luxembourg
TEL: 00352 26 14 14 14

DATE: 16.11.2015 ECHELLE: 1:500 PLAN N°: 001

